

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2212 - 24 décembre 2010 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Budget 2011

Cadeaux pour les riches

Austérité pour les autres

Ça suffit !

p. 4

Côte d'Ivoire

p. 3



**Deux clans rivaux au
service de l'impérialisme**

SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Budget 2011 : ceux qui creusent le déficit et ceux qui le comblent
- Injustice fiscale : les entreprises les plus riches taxées à...zéro %
- Foie gras pour l'école privée
- Les cadeaux des riches
- p. 5 ■ Recteurs d'académie : prime... à la casse de l'Éducation ?
- Répression syndicale à La Poste

Nos lecteurs écrivent :

- Le budget d'un lycée et ceux qui en profitent

Dans le monde

- p. 6-7 ■ Italie : Berlusconi obtient la confiance au Parlement, mais pas dans la rue
- Tunisie : répression contre la population à Sidi Bouzid
- Guadeloupe : les journées des 14 et 15 décembre, un avertissement
- Martinique : Ghislaine Joachim Arnaud face à la justice coloniale
- Magasin Mr Bricolage de Lamentin

Il y a 15 ans

- p. 8 ■ Novembre-décembre 1995 : La grève de la fonction publique

Dans les entreprises

- p. 9 ■ Toyota Onnaing (Nord) : mécontentement sur les salaires
- Métaleurop - Noyelles-Godault (Pas-de-Calais) : sept ans après la fermeture, un succès pour les travailleurs
- Reims aérospace : Liquidation
- p. 10 ■ Groupe Rhodia : ils cèdent sur les salaires... ils avaient de quoi !
- Bosch Vénissieux (banlieue de Lyon) : une sacrée arnaque
- Aéroport de Roissy : surprise, il neige en hiver
- La Poste Beauvais : facteurs sous la neige
- p. 11 ■ Continental-Toulouse : «Pépé V2», la double arnaque
- Carrefour : concepts modernes... et suppressions d'emplois
- Carrefour Perpignan
- Un «nouveau modèle»... d'exploitation
- p. 12 ■ Martine Aubry à Calais : un Meccano pour financer les patrons !
- Tours : la Ville condamnée pour licenciements abusifs
- Avrillé (près d'Angers) : fin de conflit à JDM

• Mediator

L'État au service de l'industrie pharmaceutique

Ces derniers jours, la presse a apporté de nouvelles révélations concernant le médicament Mediator. Le ministre de la Santé, Xavier Bertrand, a organisé en urgence une nouvelle réunion d'experts. Et lundi 20 décembre, il a déclaré au journal *Le Figaro* : « Il y a de fortes présomptions de défaillances graves dans cette affaire. » C'est le moins que l'on puisse dire devant l'accumulation des faits, de plus en plus sordides.

Le Mediator est un médicament des laboratoires Servier mis sur le marché en 1976. Dans les années 1990 d'autres médicaments de la même famille ont été utilisés pour aider à maigrir, mais ils ont été progressivement interdits en raison de leurs effets secondaires cardiaques, rares mais graves. En 1997, le Mediator est resté le seul médicament de cette catégorie autorisé en France. Indiqué principalement pour les diabétiques en surpoids, dans les faits il devint un médicament largement prescrit pour tenter de perdre quelques kilos en trop. Cela permit aux laboratoires Servier

d'encaisser un joli pactole : un milliard d'euros, selon le journal *L'Usine Nouvelle*.

Pourtant dès 1998, trois professeurs de médecine auraient écrit une lettre au directeur de l'Agence du médicament pour le mettre en garde contre son utilisation. Mais aucune mesure n'a été prise à ce moment. En 2006, alors que Xavier Bertrand occupait déjà le poste de ministre de la Santé, une commission de transparence de la Haute Autorité de santé aurait été clairement avertie de l'éventualité d'effets secondaires graves du Mediator, mais elle s'est contentée

de demander une enquête complémentaire sur son efficacité. Dans les années suivantes, la Sécurité sociale aurait sanctionné de nombreux médecins. Ils avaient prescrit le Mediator pour aider à maigrir alors qu'il n'était pas autorisé dans cette indication.

Au final, depuis 1998, les avis émanant de commissions de l'État et de journaux médicaux se sont multipliés pour signaler le peu d'effet thérapeutique et les risques de ce médicament et recommander des recherches. Mais le Mediator a continué à être prescrit et même remboursé par la Sécurité sociale. Et cela aurait pu continuer longtemps si un médecin de l'hôpital de Brest n'avait décidé de mener une enquête locale dont les conclusions sont si accablantes que le Mediator a été enfin retiré du marché en novembre 2009.

Aujourd'hui que des enquêtes nationales ont été

réalisées, simplement en étudiant les registres de la caisse nationale d'Assurance maladie, on considère que le Mediator pourrait avoir entraîné de 1 000 à 2 000 décès en trente ans. Cela pour un médicament dont l'efficacité semble complètement nulle.

Les scandales sanitaires, que ce soit celui du sang contaminé dans les années 1990 ou celui du Mediator aujourd'hui, montrent clairement que la priorité des ministres de la Santé est bien d'assurer les profits des trusts de l'industrie pharmaceutique. Aujourd'hui, Xavier Bertrand promet une plus grande transparence et toute la vérité. Mais qui peut le croire alors qu'il se garde bien de revenir sur son propre rôle en 2006 ou d'accuser directement les laboratoires Servier, qui sont bien le principal bénéficiaire et responsable de toute cette affaire.

Jean POLLUS

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 20 décembre

Côte d'Ivoire

Le bal des hypocrites



Cinquante morts déjà en Côte d'Ivoire dans les affrontements entre les partisans d'Alassane Ouattara et ceux de Laurent Gbagbo, qui se sont affrontés à l'élection présidentielle et se sont proclamés, chacun, président de la République.

Gbagbo était le président en place qui a repoussé par toutes sortes de subterfuges l'élection présidentielle qui aurait dû avoir lieu il y a cinq ans. Ouattara est l'ancien Premier ministre de

Houphouët-Boigny, premier chef d'État de la Côte d'Ivoire, installé lors de la décolonisation.

La rivalité entre présidentiables n'est pas une originalité ivoirienne. Même dans les régimes bourgeois prétendument les plus démocratiques, cela fait partie des règles du jeu et contribue à faire croire qu'il y a de telles différences entre les rivaux que les électeurs ont vraiment un choix et que c'est ce choix-là qui détermine la politique.

Plus ennuyeux pour la bourgeoisie est qu'à la suite d'une tentative de coup d'État liée aux rivalités au sommet, l'armée ivoirienne s'est scindée en deux, créant une partition de fait de l'État ivoirien entre un Sud avec Gbagbo pour président et un Nord sous la coupe des militaires rebelles qui se reconnaissent plus ou moins dans Ouattara.

Voilà pourquoi le simple fait que l'élection présidentielle ait fini par être organisée a été salué, par les grandes puissances impérialistes, comme un grand succès pour la démocratie et la promesse d'une réunification du pays.

La participation massive au premier tour de cette élection a montré qu'à défaut d'autres changements, les classes pauvres y voyaient au moins la fin de l'état de guerre entre les deux factions de l'armée. Chose appréciable déjà car cette division du pays, si elle a permis à des militaires et à des trafiquants des deux bords de faire fortune, a enfoncé les classes populaires encore plus dans la misère.

Mais l'élection présidentielle n'a même pas amené la paix et l'unification du pays. À peine le Conseil électoral a-t-il déclaré Ouattara vainqueur que le Conseil constitutionnel a désigné Gbagbo pour se succéder à lui-même. Et la fraction de l'armée derrière Gbagbo fait face à celle derrière Ouattara sous le regard des troupes de l'ONU et de

l'armée française, présente elle aussi en Côte d'Ivoire.

Le pire est cependant que les camps rivaux essayent de dresser une partie de la population contre l'autre au nom de leurs appartenances ethniques. Les dirigeants ont largement usé dans le passé de la démagogie ethniste et xénophobe. Si, en plus de mots haineux, ils appellent à sortir les machettes, ce sera une catastrophe pour la population. Du Liberia voisin au Rwanda, bien des pays d'Afrique portent les stigmates de ce type d'affrontement.

La population ivoirienne payera alors par des larmes et du sang la rivalité pour le pouvoir de deux hommes que pas grand-chose ne distingue. Mais elle paiera plus encore pour les crimes de notre propre bourgeoisie et de nos dirigeants politiques.

Les dirigeants impérialistes sont unanimes aujourd'hui à considérer Ouattara comme le président élu. L'ONU, de son côté, en rajoute en dénonçant les « violations massives des droits de l'homme » commises par les partisans de Gbagbo. Comme si, au temps où Ouattara était Premier ministre sous la houlette de Houphouët-Boigny, la Côte d'Ivoire était un modèle de respect des droits de l'homme ! L'histoire de l'Afrique après la décolonisation, c'est l'histoire de dictatures plus ou moins infâmes mais toutes soutenues, armées, protégées par les puissances impérialistes, dont la France, du moins tant qu'elles respectent les intérêts des ex-métropoles coloniales.

Et, si les classes populaires de Côte d'Ivoire vivent dans la misère alors que le pays n'est pas pauvre, c'est que ce dernier a été pillé par notre bourgeoisie au temps des colonies, comme il continue à l'être aujourd'hui pour le plus grand profit de Bolloré, Bouygues et quelques autres. Alors, entendre la caste dirigeante française, de Sarkozy aux dignitaires du PS, donner des leçons de démocratie à la Côte d'Ivoire soulève le dégoût.

La crapulerie des dirigeants ivoiriens qui sacrifient leur peuple à leur ambition de pouvoir ne rachète en rien la crapulerie plus grave de nos propres dirigeants. Qu'ils soient de droite ou de gauche, ils ont tous servi l'oppression coloniale, comme ils ont tous émargé à cette « Françafrique » qui en a pris la suite. Les pires responsables de la violence stérile qui monte à Abidjan sont dans les palais officiels d'ici.

Arlette LAGUILLER

Les salaires des grands patrons crèvent les plafonds

Carlos Ghosn, le patron de Renault-Nissan, est, selon le cabinet d'analyse financière Proxinvest, le mieux payé de tous les PDG des groupes capitalistes du CAC 40. En 2009, il s'est fait verser 9,2 millions d'euros, l'équivalent de sept siècles de salaire pour un travailleur payé au smic.

Se voulant le représentant des intérêts des actionnaires, Proxinvest s'insurge d'ailleurs sur le fait qu'une grande partie de cette coquette rémunération, acquise par Carlos Ghosn en tant que patron de Nissan, ait été pour ainsi dire dissimulée auxdits actionnaires.

Le cabinet a même lancé une pétition à ce sujet, estimant que « peut-être seul l'arbitrage des actionnaires est en mesure de contenir les excès »...

Le PDG de Renault, vraisemblablement, n'a pas l'intention de s'oublier quand le groupe devrait, selon le journal *Le Figaro*, renouer avec les milliards de profits de la décennie précédente.

Renault devrait annoncer 3,3 milliards d'euros de profits, pour l'année 2010, une somme proche de celle de 2005; des records de ventes de voitures sont d'ores et déjà battus et les prévisions pour 2011 sont encore

en hausse. Côté cour, il n'y a pas à chercher bien loin l'explication de ces chiffres: dans les usines de production, à Flins, Sandouville, Douai, Maubeuge notamment, les emplois ont été supprimés par milliers et le projet récent de la direction prévoit d'en faire disparaître encore trois mille.

À l'économie réalisée sur la masse salariale correspond l'accroissement proportionnel de l'exploitation, dans les usines comme dans les centres de recherche. Car il n'est nullement question d'embauche, pas même pour remplacer les départs dans les ateliers. Quant

aux salaires, ils sont pratiquement bloqués. L'augmentation générale décidée en 2010, à savoir 0,7%, est loin de compenser la hausse des prix.

Or Renault a amplement les moyens d'augmenter les salaires de tous les travailleurs et pas seulement celui de son PDG et de ses hauts cadres. Il est tout aussi évident que des milliers d'emplois devraient être créés pour compenser les départs, partager le travail entre tous et alléger quelque peu la pression insupportable ressentie par les ouvriers et les employés.

Viviane LAFONT

Cercle Léon Trotsky

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour sujet:

**Les religions,
l'athéisme,
et le
matérialisme**

Vendredi 28 janvier
à 20h 30

Espace Paris-Est
Montreuil
128, rue de Paris
Montreuil

(Seine-Saint-Denis)

Métro: Robespierre (ligne 9)

Participation aux frais: 3 euros

• **Budget 2011**

Ceux qui creusent le déficit et ceux qui le comblent

Le projet de budget 2011 a été définitivement adopté mercredi 15 décembre par le Parlement. Le gouvernement s'est félicité de ce que le projet de loi de finances ainsi approuvé allait permettre de ramener le déficit public de 7,7 % du produit intérieur brut fin 2010 à 6 % fin 2011

Ces déclarations répétées jour après jour sur la nécessité de réduire le déficit public visent à la fois à montrer aux marchés financiers, c'est-à-dire aux banques, que l'État français est solvable, et à tenter de convaincre les classes populaires que les économies dont elles vont faire les frais sont indispensables.

Première source d'économies : la suppression des milliers d'emplois dans la fonction publique avec le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Seront ainsi supprimés : 31 638 postes de fonctionnaires, dont 16 000 dans l'Éducation nationale.

Le budget 2011 comprend toute une série de nouvelles dispositions qui vont avoir pour conséquence de grever, parfois un peu, parfois beaucoup, les revenus des classes populaires, quand il ne s'agit pas de s'en prendre carrément à ceux qui n'ont rien, comme le montre la création d'une

contribution d'un montant de 30 euros dont devront s'acquitter les étrangers sans papiers pour bénéficier de l'aide médicale gratuite.

Pour n'en citer que quelques-unes : à compter du 1^{er} janvier, le crédit impôt pour l'achat d'une résidence principale est supprimé. A été supprimé également l'abattement de 15 % sur les cotisations sociales sur les emplois à domicile. Cela pénalisera en premier lieu les salariés qui ont besoin d'une garde d'enfant ou les retraités qui font appel à une aide à domicile.

Du côté des mesures fiscales, les très hauts revenus sont en revanche ménagés. D'après un calcul fait dans le journal *Les Échos* du 29 septembre 2010, un célibataire qui déclare un salaire de 100 000 euros en 2011 (ce qui n'est pas rien) ne paiera que 191 euros de plus. Voilà qui ne devrait pas beaucoup grever son budget. La création d'une taxe de 7 à 14 % sur les

retraites chapeau, ces retraites complémentaires versées par les entreprises à des cadres, est une mesure qui était censée prouver le sens de l'équité du gouvernement, pour reprendre l'expression utilisée par l'ancien ministre du Travail, Éric Woerth. Au final, elle égratignera très faiblement les ayants droit puisque de toute façon, globalement, cette mesure ne rapportera que 110 millions d'euros.

En fait, le gouvernement se garde bien de piocher là où il y aurait vraiment de quoi renflouer les caisses de l'État. Le JDD du 19 septembre rapportait ainsi qu'en 2009 une entreprise sur quatre cotée au CAC 40 a échappé à l'impôt sur les bénéfices. Les classes populaires devront donc payer la note pour un déficit qu'elles n'ont pas creusé. Le ministre du Budget, François Baroin, s'est bien gardé de désigner les responsables du trou budgétaire, responsables que tout le monde connaît aujourd'hui : les banques et les grandes entreprises de ce pays, celles qui justement ne paient pas d'impôt, mais qui puisent allégrement dans le budget de l'État.

Aline RETESSE

• **Injustice fiscale**

Les entreprises les plus riches taxées à... zéro %

Le *Journal du dimanche* du 19 décembre a rendu publique l'enquête qu'il a faite auprès des plus grandes entreprises du pays en leur demandant de répondre à la question : combien d'impôt sur les sociétés payez-vous ?

D'entrée de jeu, dix-sept d'entre elles, qui occupent le haut du tableau en matière de milliards de bénéfices annoncés, ont refusé de répondre. Parmi elles, celles les mieux classées : LVMH de Bernard Arnaud, PPR de François Pinault, et L'Oréal de la famille Bettencourt. Mais on trouve également les banques BNP, Crédit Agricole, Société Générale, qui ont récemment reçu un bon paquet de milliards de l'État.

Malgré tout, 18 groupes ont accepté de répondre. Et là, surprise. Sept grands trusts ont reconnu avoir payé zéro euro en France au titre de l'impôt sur les sociétés pour le dernier exercice fiscal. Parmi ces dispensés d'impôts, on trouve la plus riche des sociétés du pays, Total, avec ses 8,62 milliards d'euros de bénéfices déclarés. Ou encore Danone, propriété de la famille Riboud, qui affiche 1,5 milliard de bénéfices. Suivent ArcelorMittal, Suez Environnement, Schneider, Saint-Gobain et Essilor. Quant aux autres groupes capitalistes, aucun ne paye le plafond théorique de l'imposition sur les bénéfices des sociétés.

Ce qui prête à sourire, ce sont les protestations des dirigeants de PME, souvent filiales des mêmes grands groupes ou sous leur coupe. Ils se plaignent que les entreprises les plus riches du pays cotées en Bourse, celles du CAC 40, ne seraient taxées qu'à 8 %, au lieu de 22 % pour ces PME. Rappelons que la règle officielle est une taxation à 33 % des bénéfices déclarés, qui sont déjà largement allégés par toute une série de combines. Les salariés, les retraités, même les smicards doivent, eux, payer rubis sur l'ongle au taux officiel... pour compenser les cadeaux faits aux riches !

Paul SOREL

Foie gras pour l'école privée, diète pour l'enseignement public

Dans le vote du budget 2011, le Sénat a approuvé une rallonge de quatre millions d'euros pour l'enseignement privé. L'amendement avait été proposé par le sénateur Carle, le même qui, en 2009, avait été à l'origine de la loi obligeant les communes à payer pour les enfants originaires de leur ville mais fréquentant les écoles privées d'une autre commune.

Les 16 000 suppressions de postes prévues pour la rentrée 2011 sont, elles, maintenues, et frappent proportionnellement deux fois plus l'enseignement public que le privé.

Allant dans le sens de « toujours plus pour l'enseignement privé », 81 députés UMP ont déposé en octobre une proposition de loi visant à exonérer les écoles privées sous contrat avec l'État de la taxe foncière sur les propriétés bâties, le prétexte

étant que ces écoles « *rendent des services appréciables aux communes* », notamment celles « *dépourvues d'établissements publics* ». Mais qui est responsable de la fermeture d'écoles publiques dans les villes rurales, sinon le ministère de l'Éducation ? Elles rendaient pourtant des « services appréciables » à la population, la preuve en est que bon nombre de parents d'élèves se mobilisent régulièrement pour conserver leur école.

L'enseignement privé en France est à 95 % aux mains de l'Église catholique, qui trouve des défenseurs parmi les politiciens et l'appareil d'État dès qu'il s'agit de parasiter les finances publiques. Si les établissements qui en dépendent ont besoin d'argent, qu'ils s'adressent donc au pape, les caisses du Vatican sont pleines.

M.L.

Les cadeaux des riches



Envies, c'est le titre du guide des cadeaux du *Figaro*. Le *Monde* a aussi le sien et bien d'autres journaux le leur. Des centaines de pages, des milliers de cadeaux. De quoi hésiter entre la montre « *en or rouge et bracelet en alligator* » pour 56 000 euros (non, il n'y a pas de faute de frappe !), le petit sac « *en python, cuir et lézard* » pour 3 400 euros, la Rolex bien sûr à 10 580 euros, une petite eau de parfum en « *édition limitée* » tout de même à 182 euros les 100 ml, ou encore le « *téléphone orné de céramique pure, dos en peau de crocodile, finition or jaune ou acier* », à partir de 6 500 euros... C'est sûr il en est pour qui les fins de mois ne sont pas trop difficiles.

Mieux, il paraît que les salles de vente aux enchères ont crevé tous les records pour l'écoulement de leurs objets d'art. Les

deux salles parisiennes les plus importantes auraient vu leur chiffre d'affaires progresser de 78 % pour l'une et de 57 % pour l'autre. Une sculpture de Modigliani s'est vendue 43,18 millions d'euros et une paire de globes terrestre et céleste du XVII^e siècle a atteint 1,7 million (la paire, quand même !). Des experts – on ne sait pas de quoi – en concluent que Paris est une capitale de l'art « *la place mondiale pour les plus grands artistes internationaux de l'art contemporain* ». C'est surtout, comme Londres, New York et d'autres, une de ces capitales où se retrouve le Gotha de la finance, tous ces spéculateurs qui vivent en parasites sur le travail des autres et ne savent même plus quoi faire de l'argent qu'ils leur ont volé.

Sophie GARGAN

• Recteurs d'académie

Prime... à la casse de l'Éducation ?

Selon un arrêté publié récemment, les trente recteurs d'académie du pays, hauts fonctionnaires à la tête d'une région administrative de l'Éducation nationale, vont toucher leur confortable prime annuelle agrémentée cette fois d'une partie « au mérite ».

Cette part variable de leur gratification, jusqu'à 45 % de celle-ci, leur permettra de recevoir entre 19 000 et 22 000 euros. Pour toucher le maximum, les recteurs devront avoir rempli au mieux les objectifs assignés par le ministre.

Faudra-t-il donc que le « mérite » des recteurs porte sur le nombre de postes qu'ils auront réussi à supprimer dans l'académie dont ils gèrent le budget ? C'est vraisemblable, si l'on a en mémoire les consignes que le ministère leur avait données à la fin de la dernière année scolaire : treize pistes y étaient suggérées pour que les suppressions de postes soient

nombreuses dans les trois années à venir.

Dans le but de continuer à supprimer un emploi de fonctionnaire sur deux dans l'Éducation nationale – près de 80 000 l'ont déjà été –, le gouvernement suggérait sans honte aux recteurs d'augmenter les effectifs par classe à l'école primaire et au collège. Et cela avec toutes les conséquences qu'on sait sur l'apprentissage des enfants. On leur rappelait aussi qu'ils seraient bien inspirés de réduire autant que possible les remplacements d'instituteurs, de regrouper les niveaux et de fermer les petits établissements, comme certaines écoles rurales. Ils devraient continuer à réduire la scolarisation en maternelle des petits de deux ans, supprimer un millier d'intervenants en langues vivantes en primaire, ainsi que des assistants étrangers. Ils devraient aussi limiter les options et les formations



ouvertes aux lycéens, ainsi que les travaux individuels ou en petits groupes encadrés.

Il n'est pas étonnant que les résultats attendus ne puissent se calculer en termes d'augmentation des capacités de lecture des élèves, comme le montre une récente statistique de l'OCDE, mais se jugent à l'aune des emplois économisés... à leur détriment.

Viviane LAFONT

• Nos lecteurs écrivent

Le budget d'un lycée et ceux qui en profitent

Je suis parent d'élève, élu FCPE au conseil d'administration du lycée Edouard Herriot de l'agglomération troyenne. Lorsqu'on nous a présenté le budget prévisionnel du lycée, j'ai été d'abord surpris de voir les sommes énormes, gérées par la Région, pour ce lycée qui est certes le premier en taille de l'agglomération troyenne.

Plus d'un million d'euros, cela représente la moitié du budget d'une commune de 2 500 habitants de l'Aube. J'ai donc cherché un peu à comprendre d'où venait, et où allait tout cet argent public.

J'ai étudié le document comptable remis par l'intendant. J'ai été estomaqué en découvrant les sommes prévues pour les dépenses de maintenance du chauffage, de l'électricité, des ascenseurs, etc. Ces contrôles sont certes indispensables pour la sécurité collective, mais ce qui m'a choqué, c'est que les entreprises prestataires sont en fait des filiales de grands groupes du CAC 40, dont le but est de dégager des bénéfices pour leurs actionnaires. D'ailleurs, le lycée ne choisit pas les entreprises, car la plupart des contrats sont négociés en groupement, par la Région.

Ainsi, la Région, qui touche

des dotations d'État et lève l'impôt, paie des budgets dont une partie va dans les poches d'actionnaires, qui font donc leur beurre avec l'argent du service public !

Il ne s'agit pas de petites sommes. Par exemple, le lycée prévoit un budget de presque 30 000 euros pour le poste budgétaire « contrats sur installations électriques – vérification et maintenance », avec par exemple un contrat de 16 000 euros signé avec l'entreprise Snef, qui est en fait un groupe mondial. Par curiosité, je suis allé voir sur Internet le site de ce groupe. Eh bien, ça va bien pour eux, merci, les actionnaires se sont partagé en 2009 la somme rondelette de 20 millions d'euros de « résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère » !

Quant au « contrat de maintenance chaufferie », d'un montant de presque 20 000 euros,

il est attribué à l'entreprise Cofathec, dont on peut apprendre qu'elle a fusionné avec Elyo pour créer Cofely, qui n'est autre qu'une filiale du groupe GDF Suez, coté en Bourse !

Des requins profitent ainsi de budgets qui devraient en totalité profiter au service public d'éducation. Pendant ce temps-là, dans ce même lycée, nous avons dénoncé la suppression d'un poste de surveillant, d'un demi-poste d'Atoss, et fait une action en direction du rectorat pour obtenir qu'il y ait un prof en face de chaque classe (il en manquait deux à la rentrée de septembre). Suite à notre action, les postes sont pourvus.

Ces remarques ont provoqué des remous au cours du Conseil d'administration. Manifestement, personne ne s'attendait à ce que les parents mettent leur nez dans les comptes ! L'intendant, offusqué de mes remarques sur les bénéfices des entreprises, s'est exclamé : « Cela crée des emplois ! » Au contraire, dans ce système économique absurde, plus il y a de licenciements, plus il y a du profit pour quelques-uns.

P.A. - Troyes

• Répression syndicale

La Poste prend le chemin de France Télécom

Mercredi 15 décembre à l'appel de l'ensemble des syndicats parisiens de La Poste, soutenus par le Parti de Gauche, le NPA et Lutte Ouvrière, plusieurs centaines de postiers se sont rassemblés pour défendre un des responsables du syndicat SUD des Postaux de Paris, convoqué à un conseil central de discipline.

La Poste demandait son licenciement, lui reprochant d'avoir tenu des assemblées de personnel non autorisées, d'avoir participé à des actions pendant les différentes grèves, notamment en soutien aux postiers grévistes des Hauts-de-Seine, d'avoir envahi le siège de La Poste avec des dizaines d'autres postiers lors d'une manifestation...

En fait, La direction de La Poste, à marche forcée vers la privatisation, veut faire taire ceux qui se défendent. Elle tente d'interdire ces dernières années les prises de parole dans certains secteurs, en sanctionnant les salariés qui se réunissent. Elle tape sur les syndicalistes pour faire peur à l'ensemble du personnel. Elle multiplie les contrôles médicaux, les rendant systématiques à certains endroits. Les licenciements sous divers prétextes se développent de façon exponentielle. Cela devient une politique délibérée pour effrayer le personnel et faire passer ses mesures de suppressions massives d'emplois un peu partout.

Et dans ce contexte, se

retrouver devant le siège de La Poste aussi nombreux pour refuser le licenciement d'un militant était particulièrement important. Lors des différentes interventions qui ont eu lieu devant le siège, il a été question des collègues de Bordeaux, attaqués au tribunal par la direction de La Poste pour des faits de grève datant de 2005, à l'époque où ils se battaient contre la fermeture de leur centre de tri. La Poste, dans ce procès, vient d'être déboutée d'une partie importante de ses demandes (elle demandait par exemple le paiement d'une somme de 440 000 euros aux postiers incriminés, rien que cela !).

Il a été question également des collègues du bureau de poste de Paris 11, dont l'un passe en conseil de discipline le 21 décembre et pour qui il est demandé le licenciement. Il a été rappelé aussi, qu'à La Poste comme dans le privé, ce sont les mêmes attaques qui visent tous les salariés et que, ces derniers mois, toute une partie du monde du travail a commencé à relever la tête, donnant la seule réponse que craignent patrons et gouvernants, une réponse collective. Et que tout cela ne doit être qu'un début...

La direction de La Poste n'a finalement pas choisi le licenciement mais une mise à pied de 18 mois pour le militant du SUD. Mais un an et demi sans salaire n'en reste pas moins une sanction scandaleuse !

Correspondant LO

• Italie

Berlusconi obtient la confiance au Parlement mais pas dans la rue

La date du 14 décembre et le vote sur la confiance à Berlusconi qui devait avoir lieu à la Chambre des députés italienne étaient attendus depuis des semaines. Ce jour-là, l'opposition parlementaire au magnat de la télévision et de la presse qui gouverne le pays espérait bien que celui-ci devrait constater l'absence de majorité. Mais il n'en a rien été: Berlusconi est sorti vainqueur du vote de confiance, avec trois voix de majorité, obtenues apparemment en débauchant un certain nombre de députés avec quelques arguments matériels à l'appui.

Heureusement, ce même 14 décembre, c'est dans les rues de Rome qu'on manifestait. Des dizaines de milliers d'étudiants et de travailleurs précaires ont commencé à défiler, arrivant au début de l'après-midi aux alentours de l'Assemblée. La nouvelle du vote de confiance à Berlusconi a déchaîné la colère. On a vu des vitrines brisées, des charges de la police, des lancers de pierres, des autos incendiées, des dizaines de blessés et naturellement d'arrestations. Les commentaires qui ont suivi ont été bien sûr pour condamner la violence « inadmissible ». Les représentants du gouvernement ont lancé une véritable campagne contre celle-ci, accusant carrément les manifestants étudiants d'avoir des « assassins » parmi eux.

Qu'il y ait eu des provocations est possible, comme toujours, mais il s'agit d'autre chose: ce qui s'est exprimé est l'exaspération sociale d'une couche toujours plus large de la jeunesse qui ne voit se profiler rien de bon pour son avenir. Et il n'y a pas à s'étonner si, après avoir été pris pendant des années pour

des imbéciles, alors que tout témoigne de l'énorme injustice sociale qu'ils subissent, des reportages sur le marché des produits de luxe qui n'a pas connu de crise aux informations sur les fabuleuses évasions fiscales de grands patrons du type de Dolce et Gabbana, après avoir constaté de toutes les façons et à toutes les sauces l'arrogance des riches, à commencer par celle du chef du gouvernement, ces jeunes ne sont nullement émus à la vue d'une boutique de luxe réduite en morceaux ou d'un distributeur de billets fracassé.

Leur avenir, leurs projets de vie valent bien mieux que cela mais ils avortent bien avant de naître, sans que pour ce crime on verse le millième des larmes qui coulent sur le sort d'une boutique de luxe de Rome. Les jeunes qui ont manifesté – et qui devaient manifester de nouveau mercredi 22 décembre – ont ainsi remis les choses dans leur ordre d'importance véritable et ils méritent pour cela de ne pas rester seuls.

Correspondance
L'Internazionale (Italie)



L'ex-fasciste Fini pose au politicien responsable

Le gouvernement Berlusconi est en place depuis 2008, à la suite de la victoire électorale de la coalition de droite sur celle du centre gauche dirigée par Romano Prodi, qui en moins de deux ans avait fait tout ce qu'il fallait pour décevoir l'électorat populaire qui lui avait fait confiance. Et si aujourd'hui ce gouvernement a quelques problèmes, ce n'est certes pas du fait de cette opposition de gauche ou de ce qui en tient lieu, le Parti Démocrate (PD), mais bien du fait du délitement de sa propre majorité.

En effet, au sein même du parti de Berlusconi, le Peuple de la Liberté (Pdl), une minorité a pris son indépendance sous la direction de Gianfranco Fini. Celui-ci, ex-néo-fasciste, s'est reconverti et pose au politicien de droite sérieux et responsable, prenant ses distances à l'égard d'un Berlusconi marqué par les scandales en tout genre, de ses

frasques sexuelles à la commission avec la mafia et à la corruption généralisée. Les députés qui ont suivi Fini dans son nouveau parti, FLI (Futur et Liberté pour l'Italie), font désormais défaut à la majorité, mais visiblement, comme le montre l'issue du vote du 14 décembre, tous ne sont pas insensibles aux avantages promis par Berlusconi.

La peur des « marchés » tant invoquée par les partis d'opposition, c'est-à-dire la peur de la spéculation sur la dette publique qui se déchaînerait inmanquablement en cas de dissolution du Parlement et d'élections anticipées, a été leur argument pour se présenter à la grande bourgeoisie comme des forces « responsables » tout en cherchant à éloigner une échéance électorale dont ils craignent une nouvelle défaite. Mais l'argument a joué contre eux, car pour beaucoup, si vraiment le problème était de garder la stabilité, alors autant valait laisser en place le gouvernement et son président.

• Tunisie

Répression contre la population à Sidi Bouzid

La ville de Sidi Bouzid, dans une région d'agriculture et d'élevage du centre-ouest de la Tunisie, a connu depuis le 17 décembre des manifestations de colère de la population pauvre, devant le siège du gouvernement puis dans plusieurs quartiers populaires.

Productrice de céréales, de légumes, de lait et de viande, la région exporte une grande partie de ses tomates et fournit un nombre bien insuffisant d'emplois dans ses unités de fabrication de concentré et de harissa. Le chômage y dépasse de beaucoup le taux officiel du pays, qui est de 15,7%. Beaucoup de jeunes quittent la région, dont la population diminue, faute de travail.

Au-delà de cette situation, l'origine de la révolte des habitants de Sidi Bouzid est la tentative de suicide, par le feu,

d'un jeune marchand ambulant, Mohamed Bouazizi, qui venait pour la énième fois de se voir confisquer sa marchandise par les représentants des autorités locales.

Cité par France 24, un manifestant témoigne ainsi du déroulement des événements: « Mohamed achetait sa marchandise en contractant des dettes. Or, comme tous les marchands ambulants, il n'avait pas le droit de vendre. Les fonctionnaires de la mairie venaient régulièrement lui confisquer sa brouette. Il perdait alors tout son capital. Vendredi

matin, il venait juste d'acheter à crédit pour 300 dinars de marchandises [environ 130 euros] quand ils sont encore une fois venus réquisitionner sa brouette. [...] Ils ont saisi sa marchandise et l'ont molesté. Le jeune homme n'en pouvait plus de cette situation. Il est donc parti au siège du gouvernement pour faire part de sa situation au gouverneur, pensant qu'il s'adresserait au bon interlocuteur. Mais Mohamed a été refoulé à l'entrée et empêché de rencontrer les responsables. Désespéré, il s'est procuré deux bidons de diluant dans une quincaillerie du quartier et a tenté de s'immoler.

Il a été transporté d'urgence à l'hôpital puis transféré vers le service des grands brûlés d'un hôpital de la région du Grand

Tunis. Il est brûlé au troisième degré sur 70% de la surface de son corps.

Ce malheureux événement a provoqué la colère de la population locale. Des amis de la victime, eux-mêmes commerçants ambulants, sont allés jeter leurs marchandises devant le siège du gouvernement. [...]

Le lendemain, la marche organisée par les habitants a été réprimée par les forces de police à coups de bombes lacrymogènes [...]. Des affrontements ont eu lieu dans toute la ville, des barricades ont été dressées et des voitures brûlées. On estime le nombre d'arrestations à une cinquantaine. Beaucoup de citoyens arrêtés puis relâchés affirment avoir été torturés. »

Viviane LAFONT

• Martinique

Ghislaine Joachim-Arnaud face à la justice coloniale

Le 15 décembre 2010 la justice coloniale française voulait faire le procès de Ghislaine Joachim Arnaud, secrétaire générale de la CGTM, dirigeante de Combat Ouvrier et membre de la direction du K5F (collectif qui dirigea la grève de février 2009 en Martinique). La plainte portait sur le fait qu'elle avait écrit en créole sur le livre d'or d'une émission télévisée: « *Matinik sé ta nou, An bann bèké, profité, volé! Nou ke foute yo dewò. Konba ta-la fok y kontnye* » (La Martinique est à nous, Une bande de békés profiteurs et voleurs, Nous allons les foutre dehors. Ce combat-là doit continuer).

Lors du procès, ce sont les gros possédants, békés et autres, et tout leur système qui furent mis en accusation par Ghislaine Joachim-Arnaud, par ses avocats, ainsi que par le millier de personnes mobilisées et tous ceux qui avaient apporté leur soutien lors de la campagne d'information.

Dès 7 h 30 le matin, plusieurs centaines de militants, sympathisants, travailleurs, jeunes, retraités, se sont rassemblés à la Maison des syndicats de Fort-de-France. Peu après, ils partirent en manifestation en direction du tribunal, et tous reprenaient les chants de la grève de février 2009, en particulier « *Matinik sé ta nou...* » Devant le tribunal, près d'un millier de personnes se trouvaient alors massées sur le parvis, face à un important dispositif policier.

À la barre, Ghislaine Joachim-Arnaud lut sa déclaration expliquant notamment que ce procès était « *le prolongement sur le plan judiciaire du conflit social de 2009* ». Après avoir affirmé que la plainte déposée par Jean-François Hayot au nom de l'association Respect DOM était « *fallacieuse* », ce fut l'occasion pour elle de faire un véritable

celui-ci est noir de peau, mais encore quel pouvait être le sens de « *fouté yo dewò* » en créole, ou bien encore ils témoignaient sur le sens de l'engagement de Ghislaine Joachim-Arnaud, de leur travail à ses côtés et aussi de son combat internationaliste. Le représentant de la CGT pour sa part déclara à la présidente du tribunal: « *Accuser Ghislaine Joachim-Arnaud de racisme c'est – et, femme de loi vous savez ce que ça veut dire – comme prétendre que M. Badinter est un coupeur de tête.* ».

En définitive, plus l'audience avançait plus chacun était fier de la porte-parole du mouvement de février 2009. Et le lendemain du procès, c'est le journal *France Antilles*, habituellement proche des possédants, qui soulignait dans son article: « *Les débats... ont constitué une tribune contre les capitalistes* ».

Marianne TIBUS



Magasin Mr Bricolage – Le Lamentin Déjà plus d'un mois de grève

La grève des employés du magasin Mr Bricolage du Lamentin en Martinique, dure depuis le 13 novembre. Ce magasin appartient au groupe GBH, du nom de son dirigeant, Bernard Hayot, le plus gros capitaliste béké de l'île.

Les salariés et leur section syndicale CSTM se sont mis en grève pour soutenir les revendications avancées dans le cadre des NAO (négociations annuelles obligatoires). Au début, ils réclamaient notamment une augmentation mensuelle du salaire de 100 euros et la prise en charge intégrale des frais d'entretien de leurs vêtements de travail. Il y a 91 salariés non grévistes, dont une quarantaine d'agents de

deuxième trimestre 2010 est en progression de 10,9% par rapport au deuxième trimestre 2009, et qu'en Martinique les dividendes distribués en 2009 s'élèveraient à un million d'euros, un autre million de bénéficiaires étant provisionné pour aménager l'environnement d'un futur magasin Décathlon, autre enseigne du groupe GBH.

La bonne santé de Mr Bricolage est établie, et les salariés ont raison de réclamer leur dû!

Les grévistes sont face à un patron rapace et méprisant. C'est la première fois depuis la grève de février-mars 2009 qu'un « *pwofité-volé* » fait durer un conflit

maîtrise et cadres. Tous les autres se retrouvent depuis l'ouverture du magasin avec des salaires de misère, certains tournant autour de 900 euros par mois.

maîtrise et cadres. Tous les autres se retrouvent depuis l'ouverture du magasin avec des salaires de misère, certains tournant autour de 900 euros par mois.

du bénéfice de cet accord, puisqu'ils se retrouvent à gagner plus de 1,4 fois le smic.

Il en va de même pour l'accord sur la transparence des prix du carburant avant toute nouvelle augmentation. Depuis la fin de la grève de 2009, plusieurs augmentations des prix du carburant ont eu lieu en toute opacité. Et ce ne sont là que quelques exemples du non-respect par l'État et du patronat des engagements pris.

Quant aux journées des 14 et 15 décembre, la grève ne fut pas générale, mais on a noté plus d'entreprises en grève que lors de la précédente mobilisation du 26 octobre. De fait, ces journées ont constitué un avertissement à l'État et aux patrons.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE

• Novembre-décembre 1995

La grève de la fonction publique

Le mouvement de novembre-décembre 2010 contre la réforme des retraites n'a pas fait remballer son projet au gouvernement. Mais il a montré que les grèves et les manifestations sont des armes qui permettent aux travailleurs de se faire craindre de la bourgeoisie et de son gouvernement, en intervenant sur leur terrain de classe.

En trente-cinq ans d'offensive ininterrompue de la bourgeoisie contre le monde du travail, les seuls répités ont été obtenus non par les élections, mais par la grève et la rue. Le mouvement dans la fonction publique de l'automne 1995 vient le rappeler avec pertinence.

Le 15 novembre 1995, le Premier ministre d'alors, Alain Juppé, présentait à l'Assemblée nationale – déjà – un plan de réforme de la Sécurité sociale. Celui-ci prévoyait essentiellement le transfert à l'État de la gestion de la Sécurité sociale assurée jusque-là par les organismes paritaires patronat-syndicats, ainsi que l'augmentation de 37,5 ans à 40 ans de la durée de cotisation exigée pour que les travailleurs de la fonction publique et ceux relevant des régimes dits « spéciaux » (comme les cheminots) puissent toucher une retraite à taux plein.

Deux ans auparavant, Balladur avait déjà imposé ce recul aux salariés du secteur privé. Juppé ne parvint pas à l'étendre à l'ensemble des travailleurs. Il avait sous-estimé deux choses : la détermination des directions syndicales à s'opposer à son projet et leur capacité à entraîner des pans importants des travailleurs de la fonction publique dans la grève, qui bénéficia dans la population de la sympathie du plus grand nombre.

Le choix des organisations syndicales

À l'annonce du plan Juppé, la CFDT, alors dirigée par Nicole Notat, choisissait de le soutenir, prenant simplement quelque distance avec les attaques contre les fonctionnaires. Il n'en fut pas de même pour FO et surtout pour la CGT, dont les intérêts d'appareils étaient directement concernés par la réforme. L'appareil de Force Ouvrière était touché puisque le gouvernement lui retirait la gestion des caisses de Sécurité sociale, importante source de postes. De son côté, la CGT, que le gouvernement dédaignait au profit de la CFDT, décidait de réagir.

Le mouvement de grève de l'hiver 1995 ne partit donc pas de la base, mais fut d'abord voulu par ces deux directions syndicales.

Le 10 octobre déjà, une journée de grève chez les fonctionnaires contre l'annonce du gel de leurs salaires avait rassemblé 55 % de grévistes et un nombre

de manifestants inédit depuis 1986. Mais à l'annonce du plan Juppé, les sept fédérations de fonctionnaires (mais pas FO) appelèrent à une journée de grève le 24 novembre. FO appelait de son côté à une journée le 28 novembre.

Le 24, il y eut un million de manifestants dans toute la France, dont de très fortes manifestations en province. Les transports en commun furent bloqués à Paris comme en province. Les fédérations de cheminots appelèrent dès le 24 au soir à la grève reconductible. Le 25, ce fut le tour des bus parisiens, et deux jours plus tard du métro. La CGT se rallia à la journée du 28 novembre, qui devint un succès plus grand encore et un tremplin pour la suite.

En annonçant chaque fois à l'avance de nouvelles journées, le 5 décembre, puis le 12, puis le 16, les confédérations affichaient leur détermination et permettaient aux secteurs en lutte d'y rester et à de nouveaux secteurs de rejoindre la grève. Elles avancèrent des revendications communes, comme le « retrait du plan Juppé », et unifiantes comme « 37 ans et demi pour tous, public et privé ». À l'opposé des assemblées séparées, secteur par secteur, habituelles, elles laissèrent leurs militants organiser des assemblées générales intercatégoriques, interservices, interentreprises, dans lesquelles se côtoyaient cheminots, postiers, enseignants... Le désormais fameux « *Tous ensemble, tous ensemble* », scandé dans les manifestations, symbolisait cette unité des travailleurs en lutte.

Devant l'extension de la grève, et même si elle resta surtout limitée aux travailleurs de la fonction publique, Juppé finit par céder. Le 12 décembre, il annonçait qu'il ne toucherait pas aux retraites des fonctionnaires et des salariés des régimes spéciaux (cheminots, EDF, poste, etc.). Il maintenait toutefois l'intégration du budget de la Sécurité sociale dans le budget de l'État.

Pour les grévistes, le mouvement était victorieux. Il



Le trafic ferroviaire était paralysé.

allait d'ailleurs donner un sursis d'une décennie à la remise en cause des retraites de certaines autres catégories de fonctionnaires.

1995, 2010 : deux étapes

Cette grève de l'hiver 1995, dans laquelle les cheminots jouèrent un rôle important, suscite la comparaison avec le mouvement qui vient de se dérouler en septembre-octobre 2010. En particulier parce que l'objectif, il y a quinze ans comme aujourd'hui, était de s'opposer à une « réforme » de la retraite constituant une régression importante.

En 2010 comme en 1995, un gouvernement de droite a décidé d'imposer sa réforme en passant par-dessus la tête des confédérations syndicales, en leur ôtant même toute possibilité de dire leur mot. La récente colère de Chérèque, qui aujourd'hui a remplacé Notat à la tête de la CFDT et a pourtant avalisé tant de plans antiouvriers, n'était pas feinte, quand il s'indignait de n'avoir eu aucun contact sérieux avec le ministère. Et, en 2010 comme en 1995, les directions syndicales ont lâché la bride à leurs militants et se sont appuyées sur les secteurs les plus combattifs pour aller dans le sens de l'extension de la grève, appelant à des journées de mobilisation successives. La grève de 2010 dans les transports en commun a été moins spectaculaire que celle de 1995 et n'a pas engendré une paralysie comparable. Mais le simple fait d'être rejointe par d'autres bataillons de travailleurs, ceux des raffineries, menaçant de pénurie d'essence l'ensemble du pays, a montré la force que donne aux travailleurs leur place dans la

production. Plus encore qu'en 1995, on a vu en 2010 de nombreux travailleurs du privé participer aux manifestations, y compris des travailleurs de petites entreprises, pour qui ce mouvement était souvent le premier.

En 2010 comme en 1995, en dépit de leur politique de collaboration de classe de plus en plus accentuée, les confédérations syndicales, et en particulier la plus puissante d'entre elles, la CGT, ont montré leur capacité à lancer un mouvement d'ampleur lorsqu'elles l'estiment nécessaire. Elles ont bien sûr pour cela leurs propres

préoccupations et arrière-pensées, qui ne recouvrent que partiellement les intérêts des travailleurs. Il reste que cela a permis à une fraction importante de la classe ouvrière du pays de répondre « présent ». Et c'est en tout cas la preuve qu'une réaction de l'ensemble de la classe ouvrière contre les attaques dont elle fait l'objet est possible : tout peut dépendre des objectifs et de la politique que lui proposent les organisations qui disent la représenter. Les « *Tous ensemble, tous ensemble* » de 1995 et 2010 en annoncent certainement d'autres.

Christian BERNAC

• Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE N° 132 **(décembre 2010 - janvier 2011)**

Textes du 40^e congrès **de Lutte Ouvrière**

- La crise de l'économie capitaliste
- Situation internationale
- La situation intérieure

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,58 euro



• Toyota – Onnaing (Nord)

Mécontentement sur les salaires

La direction de l'usine et les actionnaires du groupe Toyota pleurent la bouche pleine. Ils disent et répètent que 2010 est l'année la plus difficile pour l'usine d'Onnaing... Mais sans rien démontrer, et ils vont même jusqu'à dire « on travaille à perte », espérant que les travailleurs les croient sur parole ! C'est que, depuis décembre, les négociations annuelles sur les salaires sont engagées.

D'avril à octobre 2010, le groupe Toyota a déclaré 2,5 milliards d'euros de bénéfices... en six mois seulement ! Est-ce là une année difficile ? Pour les actionnaires certainement pas. En revanche, pour les travailleurs, il n'en est pas de même. Eux n'auront que 0,9% d'augmentation générale et un budget de 0,3% pour les augmentations individuelles.

Le mécontentement étant important, les militants des deux syndicats qui ont animé la grève il y a un an et demi – FO et la CGT – ont proposé aux travailleurs de se réunir en assemblée. Il y a eu du monde aux assemblées d'information jeudi 16 et vendredi 17 décembre pendant la pause repas, trop courte. Entre 250 et 300 en équipe du matin et plus de 300 en équipe d'après-midi, malgré les menaces et les intimidations d'une partie de l'encadrement.

Tous en sont repartis contents. Certains représentants d'autres syndicats, qui sont d'habitude contre les assemblées, ont pu y prendre la parole.

D'autres assemblées sont prévues, mais déjà l'idée de préparer des actions collectives, des

débrayages et même une grève progresse pour un nombre croissant de travailleurs.

Une évidence se répand : de l'argent, Toyota en a plein les caisses, et même si les ventes baissent, les profits montent par l'aggravation de l'exploitation. L'idée d'une augmentation uniforme des salaires plutôt qu'en pourcentage a aussi fait de grands pas.

Les mensonges répétés ainsi que le mépris affiché par certains cadres de direction font que les travailleurs sont de plus

en plus nombreux à ne plus croire les chiffres alarmistes avancés par Toyota, et à penser qu'il faudra se donner les moyens de se procurer toutes les informations qu'on cache aux salariés.

Mais surtout, c'est la fierté ouvrière, véhiculée par des militants bien plus nombreux aujourd'hui qu'il y a quelques années, qui devient contagieuse dans cette usine où la moyenne d'âge n'est que de 32 ans.

Correspondant LO



C'est bon pour le moral !

Le 16 décembre, lors d'une réunion sur les salaires entre la direction de l'usine d'Onnaing et toutes les délégations syndicales, un délégué CGT a pris la parole pour annoncer que la Cour de cassation rejetait le pourvoi de Toyota et du coup, prononçait la réintégration définitive d'Eddy Cail,

la quasi-totalité des délégués présents ont applaudi... Et la direction a baissé la tête !

Eddy Cail, ouvrier aux presses et syndiqué CGT, avait été licencié en juillet 2008. Comme pour beaucoup de salariés, la direction lui reprochait ses arrêts maladie pourtant justifiés.

En juillet 2009, Toyota était condamné par la cour d'appel de Douai à reprendre Eddy dans l'usine, et à lui verser tous ses salaires depuis septembre 2008 jusqu'à sa réintégration.

Pour tenter de le licencier quand même, la direction a remis le dossier à la Cour de cassation à Paris, qui a statué

contre Toyota.

L'exemple d'Eddy est un encouragement à ne pas se laisser faire et à se défendre, notamment contre le harcèlement et les pressions que subissent les travailleurs en arrêt maladie.

Correspondant LO

• Metaleurop – Noyelles-Godault (Pas-de-Calais)

Sept ans après la fermeture, un succès pour les travailleurs

En mars 2003, la fermeture de la fonderie de plomb Metaleurop avait jeté sur le carreau 830 travailleurs. La société Metaleurop avait mis en liquidation judiciaire sa filiale Metaleurop Nord, afin de ne pas prendre en charge le coût d'un « plan social ».

Après des réactions de colère et des manifestations des 830 travailleurs licenciés, l'État avait pris en charge un plan de 43 millions d'euros, avec des mesures de reconversion, de mise en préretraite, de formation du personnel et le versement d'une prime de licenciement de 15 000 euros par salarié.

Les travailleurs de Metaleurop, avec l'intersyndicale, ont contesté devant les tribunaux la mise en liquidation de leur entreprise, qui permettait à la société mère de ne pas débours un sou alors qu'elle en avait pas mal en réserve. Ils ont été déboutés par une justice respectueuse du droit des sociétés et du fonctionnement du système capitaliste.

Cependant, devant le tribunal des prud'hommes, 460 fondeurs ont contesté le motif des licenciements en démontrant qu'ils étaient sans cause réelle et sérieuse. Ils réclamaient une indemnité de 40 000 euros pour chaque salarié. En décembre

2009, la chambre sociale de la cour d'appel de Douai reconnaissait que la société Metaleurop est bien co-employeur de sa filiale de l'usine de Noyelles-Godault. Les travailleurs se sont vu confirmer une indemnité de 15 000 à 30 000 euros, selon l'ancienneté, qui doit être prise en charge par la société Recylex (ex-Metaleurop).

Vendredi 17 décembre, 83 anciens cadres et agents de maîtrise de Metaleurop ont aussi obtenu gain de cause en cour d'appel de Douai. La société Recylex est condamnée à leur verser une prime de dommages et intérêts de 30 000 à 50 000 euros, suivant l'ancienneté.

Réunis en assemblée générale en mairie de Courcelles, les centaines de travailleurs présents se sont réjouis de cette décision. Cependant, les ouvriers estiment à juste titre que leur indemnité devrait être équivalente à celle des cadres. Beaucoup d'entre eux sont toujours dans la galère. La société Recylex va certainement se pourvoir en cassation. Elle doit procéder à l'apurement des dettes d'ex-Metaleurop jusqu'en 2015 et les travailleurs auront encore besoin d'agir pour que l'indemnité due soit entièrement versée.

Correspondant LO

• Reims Aérospace

Liquidation

L'entreprise de sous-traitance aéronautique Reims Aerospace a été mise en liquidation, avec un sur-sis de trois mois pour trouver un éventuel repreneur.

En huit ans, c'est la troisième fois que les salariés de Reims Aerospace se retrouvent devant cette alternative : soit une liquidation, soit une reprise avec licenciements. En 2002, l'entreprise, propriété de la famille Chauffour (une des principales fortunes de la région), employait près de 500 travailleurs. Début 2003, suite à un premier dépôt de bilan, une holding financière du nom de Ventana reprenait l'entreprise en procédant à une centaine de licenciements. Un an et demi plus tard, en mars 2005, l'usine fut reprise par Green Recovery, un fonds d'investissement spécialisé dans les « restructurations » d'entreprises. L'effectif a continué de fondre au fil des licenciements et des non-remplacements. Et ce sont maintenant 203 travailleurs qui voient leur emploi immédiatement menacé par la mise en liquidation.

Durant toutes ces années, aucun des deux repreneurs n'a « redressé » l'entreprise. La menace d'un nouveau dépôt de bilan a au contraire toujours été le prétexte invoqué pour remettre en cause les accords qui favorisaient un tant soit peu les travailleurs en termes d'horaires, de transport ou de salaires.

Mais il n'y a pas que les groupes qui achètent et revendent les entreprises au gré de leurs affaires, qui se conduisent comme de véritables vautours. Les trusts multimilliardaires comme EADS et Dassault, autrement dit les donneurs d'ordre de Reims Aerospace, sont tout aussi responsables, eux qui fixent les prix et délocalisent la sous-traitance vers des pays à moindres coûts salariaux.

Par leur travail, les salariés ont enrichi tous ces capitalistes depuis des années et n'ont aucune raison de payer à nouveau pour eux.

Correspondant LO

• Groupe Rhodia

Ils cèdent sur les salaires... ils avaient de quoi !

Au cours de la réunion paritaire sur les salaires du 8 décembre, qui s'est tenue sous la pression des salariés en grève, les dirigeants du groupe chimique ont quand même lâché sur les salaires: augmentation générale de 1,5%, avec un talon de 40 euros; augmentation individuelle fixée à 1,20% (avec mini de 35 euros); augmentation mini de 45 euros pour tout changement de coefficient; intégration de la prime d'ancienneté dans le treizième mois avec comme conséquence une prime qui augmente cette année de 10 à 500 euros suivant l'ancienneté et le coefficient; augmentation des salaires mini chez les ouvriers avec comme conséquence une augmentation pouvant aller de 52 à 126 euros pour ceux qui sont en bas de la grille des salaires. De plus, le salaire complet sera versé en cas de maladie, Rhodia se tournant lui-même vers les caisses d'assurance maladie pour recevoir les indemnités journalières. Pour le moment, la revendication d'embauche de tous les intérimaires le souhaitant n'est pas acquise.

Ce recul de Rhodia s'explique aussi par une reprise des commandes et une

production qui demande des efforts maximums aux travailleurs. Et les résultats sont là: l'accroissement de la richesse dégagée par l'activité, avec un résultat annoncé cette année de 900 millions d'euros, une liquidité financière qui grossit de 213 millions d'euros au troisième trimestre 2010 pour atteindre plus de 1,4 milliard d'euros.

Les hauts dirigeants s'étaient les premiers servis: Jean-Claude Clamadieu, le PDG, s'est offert un petit Noël en vendant pour 640 000 euros d'actions qu'il avait eues gratuitement, et le groupe assurait une « prime de bienvenue » de 12 000 à 30 000 euros à quelques nouveaux cadres embauchés!

Ces cadeaux avaient ajouté au mécontentement des travailleurs de Rhodia, très sollicités pour suivre les objectifs de production. Le mécontentement s'était exprimé fortement et de façon continue tout au long du mouvement contre la réforme des retraites, où grèves et manifestations avaient vu une forte participation des travailleurs de Rhodia. Ce qui fait qu'au deuxième jour de grève sur les salaires, les patrons ont joué la prudence, en pensant aux pertes considérables qu'un conflit long leur coûterait.

Les salariés du groupe sont contents de ces résultats, d'autant plus qu'ils en sont en grande partie les acteurs.

Correspondant LO



Quand un responsable se lâche...

Lors d'une réunion de l'instance Hygiène Sécurité Environnement du groupe Rhodia, le responsable qui la présidait a dit tout haut ce que beaucoup, dans le camp patronal, pensent tout bas.

Ainsi a-t-il déclaré: « À l'étranger, en Asie, il n'y a pas notre niveau de protection sociale. J'aime autant vous

dire que les salariés sont plus réticents à déclarer leurs accidents. (...) Il y a des accidents "bidon" en France, les personnes se font mal le week-end chez elles, ou au sport, et dès le lundi matin elles déclarent un accident du travail. (...) Le taux de gravité [des accidents] au niveau monde est en baisse constante. Mais en France, le

taux de gravité est affolant! Je soupçonne les médecins d'être trop cléments et de donner bien plus de jours d'arrêt qu'à l'étranger. »

Lors d'une réunion suivante, les représentants syndicaux ont réussi à arracher des excuses à ce monsieur... et ils ont ensuite levé la séance.

Correspondant LO

• Bosch – Vénissieux (banlieue de Lyon)

Une sacrée arnaque

En 2004, la direction de l'équipementier allemand Bosch menaçait les travailleurs de délocaliser la fabrication de pompes à injection produites dans son usine de Vénissieux. C'était un chantage. Il fallait, disait-elle, que les travailleurs acceptent de passer de 35 heures à 36 heures de travail, de réduire leurs RTT, pour sauver les emplois.

Début décembre, il était annoncé que la société Bosch « sauvait » 150 emplois à

Vénissieux, en reconvertissant sa production. Les pompes à injection diesel seraient abandonnées et le site reconverti à la production de panneaux solaires photovoltaïques. Or cette usine emploie aujourd'hui 500 personnes. Que vont devenir les 350 autres salariés? Ils risquent de faire les frais de ces nouveaux choix patronaux. Ce ne sont donc pas 150 emplois qui sont maintenus, mais 350 qui sont supprimés, avec d'ailleurs la bénédiction de la CFDT locale. Au nom de celle-ci, son

secrétaire a déclaré voir là « une victoire extraordinaire... les fruits d'un an de travail syndical qui conduit aujourd'hui, fait exceptionnel, à sauver un site promis à la fermeture ».

Le site sera peut-être sauvé – pour combien de temps – mais pas la majorité des salariés. Quant à ceux qui restent, ils risquent comme à chaque fois en pareilles circonstances de voir leurs conditions de travail empirer.

Claire DESPLANTES

• Aéroport de Roissy

Surprise, il neige en hiver

Avec les intempéries, la semaine n'a pas été triste à l'aéroport de Roissy. La presse a parlé des passagers, mais pour ceux qui travaillent dans la zone, ce n'était pas mieux.

D'abord, pour les travailleurs qui viennent à des heures où il n'y a pas de transports, il était très difficile d'arriver au travail et d'en repartir. Certains ont mis cinq ou six heures pour rentrer chez eux. Et comme il y eut de toute façon moins de salariés présents, la direction a écourté les pauses.

Ce sont les pistes où décollent les avions qui ont été déneigées en priorité. Rien n'a été fait pour l'acheminement des marchandises venant du fret, ou pour les camions d'approvisionnement, alors que les accès étaient verglacés. Pour la direction, il fallait faire le boulot comme si de rien n'était. Tant pis si on prenait des risques.

Les agents de sûreté ont

dû sortir sur les pistes en chaussures basses de sécurité. Sans même avoir des bottes, comme les agents de piste.

Côté passagers, c'était bien sûr la pagaille: vols annulés, pas d'information sur le vol et aucune compagnie joignable. ADP, sur son site, donnait pour toute information « vol annulé ». Le personnel en gilet orange a eu beau se démener, que pouvait-il faire sans moyens ni infos!

Le temps d'un week-end, Roissy est ainsi devenu un grand dortoir avec des milliers de passagers qui ont dormi ou essayé de dormir sur place.

La presse compatit aux malheurs des vacanciers... en oubliant que, pour faire fonctionner un grand aéroport, il faut aussi des employés, hommes et femmes, à qui la direction ne fait aucun cadeau, Noël ou pas.

Correspondant LO



• La Poste – Beauvais

Facteurs sous la neige

Du vendredi 17 décembre dans l'après-midi jusqu'au lundi 20 en fin de matinée, la neige est tombée sans presque discontinuer à Beauvais. Le samedi, des facteurs habitant la campagne environnante n'ont pu rejoindre le Centre de distribution, et pour les autres les rues de la ville étaient de toute façon impraticables, si bien que les chefs ont supprimé les tournées. Le lundi, la direction de La Poste a même pris l'initiative de fermer le Centre de distribution, en prévenant chaque facteur de ne pas venir.

Mais avec le dégel, les

mauvaises surprises sont arrivées. La direction prétendait prélever des jours de congés payés à ceux qui n'avaient pas pu venir le samedi, et à l'ensemble des facteurs qu'elle avait elle-même décommandés. Cerise sur le gâteau, elle prétendait rattraper tout le retard en une journée! Devant la colère de tous les facteurs, elle a dû précipitamment remballer ses projets. Aucun jour de congé ne sera prélevé et on nous demande juste de « faire notre possible pour rattraper le retard dans la semaine ». C'est Noël!

Correspondant LO

• Continental – Toulouse-Foix-Boussens (Midi-Pyrénées)

« Pépé V2 », la double arnaque

Après la mort de son plan Pépé (« Pérennité-Productivité », qui visait à réduire le « coût du travail » de 8 %, sous la menace de supprimer mille emplois s'il n'était pas signé), plan rejeté par une majorité de salariés et dénoncé par les deux syndicats majoritaires, CGT et CFDT, la direction de Continental Automotive France est revenue à la charge avec... « Pépé V2 » !

À peu de choses près, « Pépé V2 » ressemble beaucoup à son défunt aïeul. Le principe de base est toujours le même : réduire le « coût du travail » en prenant sur les RTT, donc en augmentant le temps de travail.

La différence, c'est que la direction y parle maintenant de « maintien du pouvoir d'achat pour 2011 », et qu'elle y reprend à sa façon le slogan de Sarkozy, « travailler plus pour gagner plus ». Mais c'est une double arnaque qui n'a échappé à personne... sauf aux « Oui-ouïstes » qui, parmi l'encadrement, continuent de soutenir le patron.

En effet, dans ce prétendu « maintien du pouvoir d'achat », la direction fait tout rentrer : la participation, l'intéressement, et même la prime « mondiale » que le Groupe Continental a décidé de distribuer à tous ses employés dans le monde pour les remercier des excellents résultats de l'année écoulée. Bref, tout ce qui appartient déjà aux salariés.

Ensuite, elle ose proposer aux travailleurs « de se faire eux-mêmes » l'augmentation de leur salaire... en laissant plus de jours de RTT au patron : autrement dit, ça n'aurait rien d'une augmentation de salaire, il ne s'agirait que de payer les heures faites – et encore, au tarif normal, pas en heures sup !

Bref, cette nouvelle mouture a déjà provoqué la colère de bon nombre de travailleurs, qui se disent qu'on se paie leur tête. Continental n'arrête pas de se féliciter – au niveau du groupe comme à Toulouse-Foix-Boussens – des excellents résultats de 2010. Et quand la direction du groupe vient leur écrire ses remerciements en leur souhaitant « de paisibles fêtes de fin d'année » alors qu'elle

continue son chantage à l'emploi et qu'elle a « suspendu »... le versement de la prime « mondiale » de 400 euros à la signature de l'accord, ça ne passe pas ! (N.B. : pour les usines de Clairoix et Sarreguemines, la prime est purement et simplement supprimée !) Mardi 14 décembre, c'était la dernière réunion de « médiation » sous l'égide de la préfecture de région et du président du Comité économique et social régional : elle fut brève, les deux syndicats majoritaires CGT et CFDT réaffirmant leur opposition à cette nouvelle mouture. Jeudi 16, les syndicats majoritaires appelaient à une assemblée du personnel à 13 h 30. Ni une ni deux, la direction convoquait sa propre réunion du personnel le matin même dans le gymnase : ce fut un flop, il y eut beaucoup, beaucoup de places libres. Là, pour le coup, le directeur n'a pas osé dire « qu'il ne s'agissait pas d'un boycott, mais que c'était les absents ou les malades », comme il l'avait dit des abstentionnistes lors de sa consultation du 13 septembre dernier.

À l'assemblée générale appelée par les syndicats majoritaires, qui s'est tenue... sous la neige, environ 300 courageux ont réaffirmé leur opposition à ce plan et applaudi aux déclarations de la CGT et de la CFDT disant qu'ils ne signeraient pas plus ce nouveau plan que le précédent, et qu'ils feraient à nouveau opposition. Du coup, la direction a repoussé sine die la séance de signature de l'accord prévue le lendemain.

On en est là. Les fêtes vont passer par là-dessus, mais déjà, parmi les travailleurs, certains commencent à parler d'augmentations de salaires et de grève. À suivre donc.

Correspondant LO

• Carrefour

« Concepts » modernes... et suppressions d'emplois

Depuis plusieurs années, Carrefour, sous la pression de ses actionnaires, s'est engagé dans une politique agressive de réduction des coûts, et essentiellement de la masse salariale.

Le nouveau directeur général, Lars Olofsson, a été nommé il y a deux ans avec un objectif : économiser 500 millions d'euros chaque année, ce qui s'est traduit concrètement par la suppression de 6 000 emplois depuis cette date. Pour cette mission, il a d'ailleurs été gratifié en 2009 d'une rémunération estimée à 9,7 millions d'euros entre salaire, bonus, stock-options et autres « actions gratuites ».

Au cours de l'année 2010, a ainsi été initié un projet de réorganisation du « back-office » (réception, gestion des stocks, administration, décoration...),

qui supprime 1 200 postes sur un total de 1 800 en France.

2010, c'est surtout l'année du lancement d'un nouveau concept commercial : « Carrefour Planet », mis à l'essai d'abord dans les deux hypermarchés de Vénissieux et d'Écully, près de Lyon. Ce projet prévoit un nouvel agencement de la surface commerciale autour de petits espaces dédiés aux « grandes marques », ce qui se fait dans les Galeries Lafayette. L'espace de vente consacré aux rayons classiques et à leurs produits sera réduit, et on s'en doute avec lui... le personnel. Mais surtout, en déléguant la gestion des stocks et la vente aux marques de fabricants, le groupe entend réduire le personnel sous statut Carrefour, puisque les marques auront recours à du personnel extérieur, dont on peut deviner qu'il sera plus précaire et encore

plus exploité que le personnel Carrefour.

Carrefour Planet, c'est aussi la multiplication des caisses automatiques et des bornes interactives et, pour les clients qui ne trouveraient plus en rayons leurs produits habituels, le renvoi vers le site de vente sur Internet du groupe. Bref : tout ce qui permet de supprimer des emplois !

Personne n'est dupe, derrière la soif de « nouveauté » de la direction du groupe, on voit surtout la soif de profits de ses actionnaires, qui se partagent chaque année 600 à 700 millions d'euros de dividendes, mais qui en revendiquent toujours plus. Les 130 000 salariés de Carrefour France devront leur opposer leurs propres revendications, et pour cela faire jouer leur force collective.

Correspondant LO



• Carrefour de Perpignan-Claira

Un « nouveau modèle »... d'exploitation

Le magasin Carrefour Claira, près de Perpignan, devait devenir un « Carrefour Planet » en 2011, mais la direction générale est en train de revoir à la baisse le nombre de magasins concernés et d'allonger le délai pour y parvenir, c'est donc début 2012 que le changement aura lieu.

À plus court terme, Claira va avoir droit, comme 17 magasins en test, à un « nouveau modèle opérationnel », qui se traduit par une réorganisation profonde de l'organisation du travail dans certains secteurs, à commencer par le PGC (épicerie, produits frais, liquides...).

En plus du développement de la polyvalence à tout va, dont on devine les bénéfices qu'entend en tirer la direction en termes de réduction des effectifs, il est prévu la mise en place de 3 ou 4 tranches horaires de travail, s'étalant de 2 heures du matin à 23 heures le soir ! Bref, une généralisation du travail de nuit, dont on connaît les effets négatifs sur la santé...

Les travailleurs se préparent à faire face aux attaques et n'accepteront pas sans réagir de telles dégradations de leurs conditions de travail. Lors des récentes élections professionnelles à Carrefour Claira,

les employés se sont exprimés (plus de 86 % de participation) très majoritairement pour le syndicat CGT qui est le plus combatif (plus de 78 % de voix en délégués du personnel). Ces résultats sont ressentis comme une bonne chose par les employés et il n'y avait qu'à voir les têtes des membres de la direction lors du dépouillement pour comprendre que cela leur a fait l'effet opposé. C'est en tout cas un premier avertissement donné par les travailleurs à la direction.

Correspondant LO

• Martine Aubry à Calais

Un Meccano pour financer les patrons

Jeudi 16 décembre, Martine Aubry s'est rendue à l'usine de jouets Meccano de Calais, accompagnée d'une quarantaine de journalistes.

Cette usine, plus que centenaire, a connu en 1999 un plan de licenciements de 82 personnes sur 222 à l'effectif, et un plan de 45 « départs volontaires » en 2005. Aubry s'est félicitée que le président de Meccano ait modernisé l'entreprise et rapatrié 20% de sa production chinoise. Mais le président de Meccano ne le fait évidemment pas par souci de charité à l'égard des travailleurs de Calais. Il explique que l'euro est cher, que les bateaux ralentissent pour économiser du pétrole hors de prix et qu'il faut se rapprocher des clients. Bien sûr, le coût horaire en France est

plus élevé qu'en Chine, mais, comme les 76 travailleurs de Calais vont produire plus, sans création d'emplois, le patron a de quoi se réjouir!

De même un mois plus tôt, le 18 novembre à Lille, Martine Aubry était présente pour l'inauguration du « b'Twin Village » d'Oxylane (groupe Décathlon), spécialisé dans la fabrication et la distribution de cycles et installé dans les

locaux de l'ancienne usine de tabac Altadis (ex-Seita), fermée depuis 2005, avec 456 suppressions d'emplois.

Oxylane aurait, à ce jour, embauché environ 200 personnes, avec une grande flexibilité des horaires de travail. Décathlon est célèbre pour ses produits « made in China ». Martine Aubry a salué une politique de relocalisation d'entreprises françaises et s'est

enflammée sur « le génie industriel français ». Bien entendu, pour son installation, Décathlon a bénéficié de nombreuses aides publiques, alors qu'il fait partie du groupe Auchan dont le patron, Mulliez, est en 2010 la deuxième fortune de France, avec un patrimoine de 19 milliards d'euros!

À Calais, attaquant Estrosi, l'ancien ministre de l'Industrie de Sarkozy, Martine Aubry

s'est émue qu'il n'y ait plus de « politique industrielle »! Mais la politique qu'elle propose ne s'adresse pas aux travailleurs. Il ne s'agit pas de garantir les emplois, les salaires, ni de combattre la précarité et de supprimer le chômage, mais d'abord de subventionner les entreprises par des aides publiques pour les aider à accroître leurs profits, en espérant qu'en contrepartie elles créent des emplois.

C'est toujours la même vieille recette utilisée depuis des années par tous les gouvernements, de droite et de gauche. Elle a permis au patronat d'encaisser des dizaines de milliards de subventions publiques en tout genre, tout en continuant justement à supprimer des centaines de milliers d'emplois.

Correspondant LO

Subventions pour rien

Au cours de sa visite à Calais, une délégation de marins CFDT de SeaFrance a interpellé Martine Aubry sur le fait qu'elle n'avait pas répondu à une lettre sur la situation de la compagnie, filiale de la SNCF, touchée par un plan de

725 suppressions d'emplois. Ils se sont déclarés « trahis par un PS qui n'a rien fait pour SeaFrance », reprochant à Daniel Percheron, président socialiste du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, d'avoir investi 45 millions d'euros à

Boulogne-sur-Mer pour une passerelle afin de favoriser une compagnie low-cost, LD Lines. Depuis septembre 2010, celle-ci a arrêté toutes les traversées... Mais n'a pas rendu l'argent!

• Tours

La Ville condamnée pour licenciements abusifs

Le 30 septembre dernier, apparent épilogue d'une affaire commencée en 2002, la chambre sociale de la cour d'appel d'Orléans condamnait la Ville de Tours à verser la somme de 435 000 euros pour licenciement abusif à d'anciens salariés des foyers socioculturels Acces.

Après une année de lutte pour tenter d'empêcher la fermeture et les licenciements, après aussi que la liquidation judiciaire d'Acces eut été prononcée, quelques salariés avaient décidé de poursuivre sur le terrain juridique.

Il a donc fallu huit ans pour obtenir la confirmation par la justice d'une évidence: notre licenciement était « nul et de nul effet » puisque notre employeur, le maire de Tours, ne nous avait pas proposé d'être réembauchés en priorité par la nouvelle structure à laquelle avait été transférée l'activité après le licenciement des 387 salariés d'Acces. En fait, des Prud'hommes au tribunal de grande instance, puis d'appel en cassation, ce n'est pas la justice qui faisait obstacle à la condamnation de l'employeur. Mais ce dernier s'était acharné

à utiliser tous les recours possibles pour ne pas accorder aux licenciés les indemnités auxquelles ils étaient en droit de prétendre.

En octobre, la Ville exprima par un communiqué de presse qu'elle « prenait acte » de la décision de la cour d'appel, ajoutant avec culot qu'elle avait choisi « de ne pas prolonger plus que de raison (!) cette longue et douloureuse affaire, en entraînant l'ensemble des parties dans

une nouvelle phase procédurale ». L'affaire semblait donc terminée. La direction générale des services de la Ville de Tours ajouta même que les salariés seraient indemnisés comme l'impose la décision de justice, « avant la fin de l'année ».

Et puis le 29 novembre, brutal retournement: en dépit des propos tenus un mois plus tôt, en dépit aussi du fait qu'elle a déjà perdu en cassation en mai contre deux ex-salariées

d'Acces ayant exactement les mêmes dossiers que les sept aujourd'hui sur la sellette, la Ville annonce qu'elle va finalement se pourvoir en cassation!

Selon la presse, le liquidateur judiciaire d'Acces aurait manifesté son intention de récupérer les sommes versées à l'ensemble des salariés après la liquidation en 2002 et c'est ce qui aurait « obligé la mairie à se défendre » en se pourvoyant en cassation. Mais pour les ex-salariés d'Acces, ces explications embrouillées ne dissimulent pas le fait qu'une fois de plus Jean Germain, le maire PS de Tours, se comporte comme n'importe quel patron de combat, utilisant aux frais de la collectivité tous les recours possibles pour empêcher des travailleurs d'obtenir leur dû.

Les anciens salariés d'Acces concernés ont immédiatement réagi, exigeant que les 435 000 euros leur soient versés conformément à la décision de justice, l'appel en cassation n'étant pas suspensif. Ils ont également appelé tous les anciens d'Acces à les contacter pour envisager avec eux comment faire à leur tour respecter leurs droits.

Correspondant LO



• Avrillé près d'Angers Fin de conflit à JDM

Les salariés de JDM Simpa à Avrillé (une usine de 43 salariés qui fabrique des voitures qu'on peut conduire sans permis) ont occupé les locaux pour protester contre la délocalisation de la production vers Cerizay (Deux-Sèvres). C'est BGI (Baelen Gaillard Industries), la holding à qui appartient Heuliez, qui a annoncé cette décision fin septembre.

Jeudi 16 décembre, après une semaine d'occupation, un accord a été conclu sous le contrôle de la Direction départementale du travail et les locaux ont été libérés.

L'accord se solde par le versement d'une indemnité de 10 000 euros: 5 000 euros à la vente du terrain, et 5 000 euros au 31 décembre 2011. Cette prime sera versée à ceux qui refusent de suivre la production à Cerizay mais aussi à ceux qui acceptent de faire le déplacement (à 110 km d'Avrillé).

Le patron étant parti d'une prime de 2 000 euros et d'une indemnité de transport de sept euros par jour, le résultat obtenu n'est pas négligeable. Les travailleurs ont tenu bon face au chantage de la direction de BGI, qui parlait de déposer le bilan. Et ils ont eu bien raison!

Correspondant LO